

Québec, le 13 mai 2016

Objet : Demande d'accès aux documents concernant les lots 4 988 731, 5 774 277 et 5 774 276 – Boulevard Albert-Chrétien, Québec

,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 3 mai dernier, concernant l'objet précité.

Les documents suivants sont accessibles. Ce sont :

Lot 1 216 980 (ancien lot niveau 2 de votre liste)

1. Certificat d'autorisation, 28 février 2013, 2 pages
2. Rapport d'inspection, 7 novembre 2013, 5 pages
3. Rapport d'inspection, 17 avril 2013, 4 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, ci-joint, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné, par courriel, à l'adresse dr03.accesinfo@mddelcc.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



...2

Sainte-Marie
675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8000
Télécopieur : 418 386-8080

Québec
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7
Téléphone : 418 644-8844
Télécopieur : 418 646-1214
Courriel : dr03.accesinfo@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca>

Jeannot Villeneuve
Répondant régional de l'accès
aux documents

p. j. (2)

Québec, le 28 février 2013

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., c. Q-2, article 22)

Ville de Québec
2, rue des Jardins
Québec (Québec) G1R 4S9

N/Réf. : 7450-03-23027-05

N/Doc. : 401012017

Objet : Détournement du ruisseau Peuvret - Ville de Québec

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 21 décembre 2012, reçue le 3 janvier 2013 et complétée le 14 février 2013, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Détourner un tronçon du ruisseau Peuvret afin de remédier à une problématique hydraulique, de corriger un problème de géométrie routière, ainsi que redonner un caractère naturel au cours d'eau;

Le nouveau tronçon sera situé sur les lots 1 216 279-P1 et 1 216 980-P1 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Beauport de la ville de Québec et la Communauté métropolitaine de Québec.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

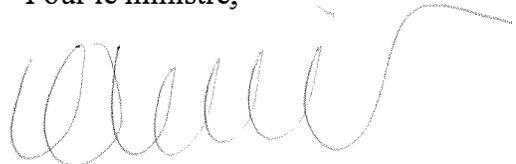
- Formulaire de demande de certificat d'autorisation pour réaliser les travaux, daté du 21 décembre 2012 et signé par M. Clément Villeneuve, directeur de la division de l'ingénierie de la Ville de Québec, 7 pages et 8 annexes;
- Devis technique intitulé « Appel d'offres VQ-45420 Déplacement du ruisseau Peuvret, 19 décembre 2012 », 97 pages et 8 annexes;
- Plans n° PSP2012313-VQ-45420 intitulés « Déplacement du ruisseau Peuvret », signés et scellés par M. Benoît Houde, ing. f. de la firme Écogénie inc. ou M. Denis Pinard, ing., de la firme Génio Experts-Conseils inc., le 19 décembre 2012, feuillets 1a/2a et 2a/2a, 1c/3c à 3c/3c, 1d/3d à 3d/3d, 1e/1e, 1m/1m, EP1/EP1 et SL1/SL1.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



IO/MBD/kj

Isabelle Olivier, ing.
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-Appalaches

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Région : Capitale-Nationale

1 Identification

Date de l'inspection : 2013-11-07

Heure d'arrivée : 16 h 15

Heure de départ : 16 h 45

Inspecteur : Robert Thériault

Accompagné de :

N° intervention : 300873733

Type d'intervention : Inspection de conformité

N° gestion documentaire : 7450-03-23027-05

N° du rapport d'inspection : 401122015

N° demande : 200359594

Type de demande : Document officiel

But de l'inspection : Vérification des travaux de détournement du ruisseau Peuvret

Lieu inspecté

Nom du lieu : Ruisseau Peuvret

Nom usuel du lieu :

N° du lieu : X2139884

Type de lieu : cours d'eau

Localisation du lieu inspecté :

Cadastre du Québec : 1216279

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : N46.87073 W71.22030

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ville de Québec		2, rue des Jardins, C. P. 700 Québec (Québec) G1R 4S9	Y2002316

Conditions météo

Ensoleillé

Personnes rencontrées

SO

Plainte

SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 15

Nombre de photos annexées au rapport : 7

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Robert Thériault avec un appareil photo de type Sony Alpha 350. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-03\thero02\7450-03-23027-05\2013-11-07

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf la photo no. 1 qui a fait l'objet d'un photomontage à l'aide du logiciel Camedia.

Grilles d'inspection annexées

SO

Autres pièces annexées au rapport

SO

Échantillons

SO

2 Mise en contexte (facultatif)

SO

3 Description de l'inspection

Je me suis rendu sur place et j'ai constaté que le nouveau lit du ruisseau a été creusé et profilé tel qu'il apparaît aux plans. Le nouveau ponceau de béton est complété et fonctionnel. L'empierrement a été complété. Il n'y a plus aucune surface de sol laissée à nu. L'ensemencement réalisé a connu un succès de reprise de près de 100%. On aperçoit le filet photodégradable sous la végétation herbacée. La stabilisation a été complétée par la plantation d'arbustes en pots dont la reprise semble également très forte. Le tracé sinueux du nouveau lit donne à l'ensemble de l'ouvrage un caractère naturel.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

5 Conclusion

Les travaux constatés sont conformes au certificat d'autorisation délivré le 28 février 2013. Aucune infraction à notre réglementation n'a été constatée.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

6 Recommandations

Je recommande de fermer cette intervention et de prévoir une inspection à la fin des travaux.

Rédigé par : Robert Thériault

Date de rédaction :

Signature :

2014-03-31

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jacques Brochu

Fonction : Coordonnateur, secteur hydrique

Signature :

Date :

2014-04-14

Commentaires :

7450-03-23027-05
2013-11-07



DSC02644 (Small).JPG

Photo 1 : Ponceau au début du ruisseau, vue vers l'ouest



Fusion 45-46-47 (Small).jpg

Photo 2 : Ponceau au début du ruisseau, vue vers le sud



DSC02648 (Small).JPG

Photo 3 : Section centrale du ruisseau , vue vers l'aval



DSC02652 (Small).JPG

Photo 4 : Section centrale du ruisseau, vue vers l'amont



DSC02654 (Small).JPG

Photo 5 : Embouchure du nouveau lit à l'ancien, vue vers l'aval



DSC02657 (Small).JPG

Photo 6 : Embouchure du nouveau lit à l'ancien, vue vers l'amont

7450-03-23027-05
2013-11-07



DSC02656 (Small).JPG

Photo 7 : Plan de cornouiller stolonifère (on aperçoit le filet photodégradable)



DSC02658 (Small).JPG

Photo 7 : Plan de cornouiller stolonifère

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Région : Capitale-Nationale

1 Identification

Date de l'inspection : 2013-04-17

Heure d'arrivée : 13 h 30

Heure de départ : 14 h 30

Inspecteur : Robert Thériault

Accompagné de :

N° intervention : 300795757

Type d'intervention : Inspection de conformité

N° gestion documentaire : 7450-03-23027-05

N° du rapport d'inspection : 401013722

N° demande : 200359594

Type de demande : Document officiel

But de l'inspection : Vérification des travaux de détournement du ruisseau Peuvret

Lieu inspecté

Nom du lieu : Ruisseau Peuvret

Nom usuel du lieu :

N° du lieu : X2139884

Type de lieu : cours d'eau

Localisation du lieu inspecté :

Cadastre du Québec : 1216279

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : N46.87073 W71.22030

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ville de Québec		2, rue des Jardins, C. P. 700 Québec (Québec) G1R 4S9	Y2002316

Conditions météo

Ensoleillé

Personnes rencontrées

SO

Plainte

SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 19

Nombre de photos annexées au rapport : 6

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Robert Thériault avec un appareil photo de type Sony Alpha 350. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-03\thero02\7450-03-23027-05\2013-04-17

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf les photos no. 1,2,5 et 6 qui ont fait l'objet d'un photomontage à l'aide du logiciel Camedia.

Grilles d'inspection annexées

SO

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

3 Description de l'inspection

Je me suis rendu sur place et j'ai constaté que le nouveau lit du ruisseau a été creusé et profilé tel qu'il apparaît aux plans. Le nouveau ponceau de béton est complété et fonctionnel. Les zones sensibles (milieux humides) ont été délimités au moyen de clôtures à neige pour s'assurer que la machinerie ne circule au travers. Le dégagement et le déboisement du nouveau tracé sinueux a été effectué en utilisant le minimum d'espace. Certains arbres ont été protégés au moyen de planches de bois attachées ensemble et formant une cage de protection. Des clôtures à sédiments en géotextile ont été installées en travers du nouveau tracé afin de limiter le transport de sédiments. Le radier du ruisseau est recouvert d'un empierrement. Les talus sont également empierrés à la base sauf sur la rive gauche immédiatement à la sortie du ponceau d'amenée.

La rive opposée à l'embouchure du ruisseau récepteur a été protégée par le même type d'empierrement empierrée pour diminuer l'effet érosif du nouveau tronçon

Il reste à compléter la stabilisation des rives au moyen de végétation herbacée et arbustive.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

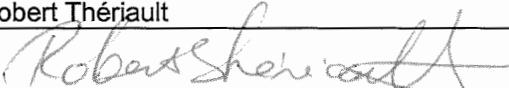
Les travaux constatés, bien que non finalisés, sont conformes au certificat d'autorisation délivré le 28 février 2013. Aucune infraction à notre réglementation n'a été constatée.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

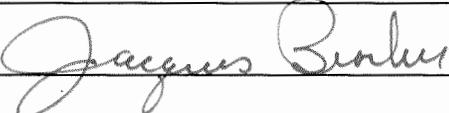
Je recommande de fermer cette intervention et de prévoir une inspection à la fin des travaux.

Rédigé par : Robert Thériault Date de rédaction : 2014-03-27

Signature : 

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jacques Brochu Fonction : Coordonnateur, secteur hydrique

Signature :  Date : 2014-04-14

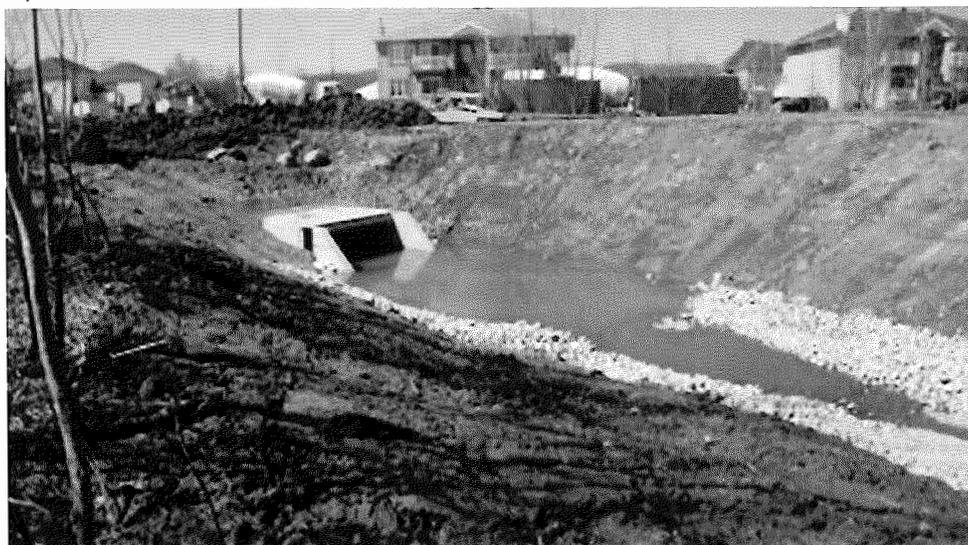
Commentaires :

7450-03-23027-5
2013-04-17



Fusion 50-51 (Small).jpg

Photo 1: Sortie du ponceau, vue vers le sud



Fusion 64-65 (Small).jpg

Photo 2: Sortie du ponceau, vue vers le nord



P4170055 (Small).JPG

Photo 3: Rive droite, au centre de l'aménagement.

Photos: Robert Thériault

7450-03-23027-5
2013-04-17



P4170056 (Small).JPG

Photo 4: Rives droite et gauche, empierrement



Fusion 57-58-59 (Small).jpg

Photo 5: Barrière à sédiments, vue vers le sud. Jonction avec le cours d'eau récepteur



Fusion 61-62-63 (Small).jpg

Photo 6: Barrière à sédiments, vue vers le nord

Photos: Robert Thériault